



## Compte-rendu de la réunion du Collectif des Garrigues mercredi 27 avril 2011 à Saint Dionisy

**Présents** : Emile Bonnaud, Michel Bouchet, André Calvini, Sébastienne Clavel, Marc Dimanche, Pierre Egly, Stéphanie Ferrier, Bernard Huet, Manuel Ibanez, Gérard Jaussiomme, Marie-Pierre Mercier, Jean-Louis et Roberte Pradier, Jean-Paul Salasse, Florine Vanorle.

**Objet** : réunion de travail sur le bilan de l'action 2010 et la clarification du Collectif des Garrigues

### **Compte-rendu :**

La réunion a débuté par une présentation du bilan 2010 de l'action collective autour du projet garrigue (Cf pièce jointe). Il a été dans un premier temps rappelé les objectifs fixés lors de la réunion constitutive du Collectif du 22 janvier 2010 : - travailler collectivement pour la reconnaissance et la préservation du territoire des garrigues - se focaliser d'abord sur les projets et leur contenu (atlas, rdv des garrigues, colloque) - se laisser une année pour réfléchir à la formalisation du collectif - les Ecologistes de l'Euzière, animateurs de la démarche collective. Le bilan des actions 2010 montre une importante participation de personnes et structures sur les projets et un début de mise en réseau au travers de la Lettre du Collectif et d'une proposition d'un argumentaire du Collectif. Néanmoins il apparaît important aujourd'hui de clarifier l'existence du Collectif et de se poser les questions "quel Collectif ? pour quoi faire ?"

La discussion s'est d'abord attaché à mieux définir le projet d'écriture d'une Charte des Garrigues qui s'annonce pour 2011. Cette action est née de la volonté de Damien Alary président du Conseil Général du Gard (lors de son discours au colloque du Pont du Gard) de mieux comprendre ce qu'est la garrigue, ses enjeux, ses perspectives... Après entretiens avec les services du CG30, du CG34, de la Région et de la DREAL, il s'avère qu'au delà de l'état des lieux du territoire qu'apportera l'atlas des garrigues, il serait intéressant d'avoir un document type charte, engagé, qui liste les enjeux et fasse des propositions pour l'ensemble du territoire. Après avoir souligné les faiblesses des chartes (difficulté de traduction sur le terrain, pas opposable au tiers, besoin d'animation, démultiplication des chartes...), il semble néanmoins que ce projet d'écriture de Charte garrigue pourrait être un bon moyen de légitimer l'action du Collectif, expression des forces vives du territoire, qui prendrait le rôle de garant de la bonne application de la Charte.

Nous nous sommes ensuite consacrés à la réflexion sur l'organisation du Collectif des Garrigues. Plusieurs besoins ont émergé : besoin de savoir QUI est le Collectif, d'affiner la démarche en réseau, de mettre du lien entre les personnes qui travaillent sur les différents projets, d'identifier les acteurs et les projets. L'exemple de Vaunage Vivante où une personne du CA a été désignée pour participer au Collectif des Garrigues semble intéressant à généraliser. Il est proposé d'envoyer un questionnaire demandant si la structure est prête à s'engager dans la démarche du Collectif, dans l'écriture de la Charte, quels sont ses projets qui ont rentre dans la démarche... Ce questionnaire serait envoyé avec un bilan des actions 2010. Un système de mise en lien serait affiné avec un bulletin régulier et/ou une lettre électronique.



La question qui s'est posée alors c'est si le Collectif devait être un réseau purement associatif. Globalement tout le monde a confirmé l'idée de ne pas se constituer en fédération associative mais plutôt de rassembler tous les acteurs qui se préoccupent des enjeux garrigues (chercheurs, techniciens, collectivités). Le premier noyau dur constitué organiserait ensuite la gouvernance de ce collectif autour par exemple d'une structuration en collèges et réfléchirait au statut juridique adéquat.

Pour résumer :

1- on écrit un texte sur les finalités qui nous rassemblent, on l'envoie avec un questionnaire au listing des personnes et structures potentiellement intéressées en demandant la désignation d'une personne référente.

2 - on réunit les membres du Collectif

3 - on lance l'écriture de la Charte enrichie et documentée par les membres du Collectif, cette charte présentant l'outil d'animation, le fonctionnement futur de la structure animatrice...

Au niveau du calendrier :

- envoi du questionnaire et de la demande d'"engagement" en mai 2011

- dépouillement courant juin

- rencontre des membres du Collectif vers septembre avec pour mission d'organiser l'écriture de la Charte et d'organiser la gouvernance du Collectif

- organisation d'un Colloque en 2012 où seront présentés : l'atlas, la Charte et éventuellement le lancement de la structure issue du Collectif.